

Le bulletin de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes  
Juin 2024



2ème Trimestre 2024  
**N°60** LE BULLETIN DE L'ORDRE  
DES MASSEURS-KINESITHERAPEUTES

Le bulletin n'est pas lisible ?  
[Visualisez-la dans votre navigateur.](#)

# Mon ordre officiel

## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS 2024 DU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

Les membres élus titulaires des conseils départementaux et interdépartementaux ont élu les représentants de la profession au sein du Conseil national. Ces élections visaient à renouveler la 2ème fraction des conseillers nationaux dont le mandat arrive à son terme en 2024.

Le 18 juin 2024, le bureau de vote a procédé à l'ouverture de l'urne électronique et au dépouillement des bulletins de vote reçus numériquement.

[Consultez les résultats](#)

*Copyright © 2024 Ordre de masseurs-kinésithérapeutes, Tous droits réservés.  
Vous recevez cette newsletter parce que vous êtes inscrit(e) à l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes.*

Vous pouvez [mettre à jour vos préférences](#) ou [vous désinscrire](#).